

Auto et habitation du CDSPI

Il est essentiel d'être bien protégé en cas d'accident de la route ou d'incident fâcheux à la maison. L'assurance auto et habitation du CDSPI* procure des protections solides, à des *tarifs de groupe préférentiels*, aux professionnels dentaires, à leurs conjoints et leurs personnes à charge, ainsi qu'à d'autres personnes en dentisterie organisée. Vous pouvez donc économiser considérablement grâce à des tarifs modiques non offerts au grand public.

PROFITEZ DES AVANTAGES QUE VOICI

tarifs préférentiels

protections solides

service exceptionnel, incluant un service d'assistance jour et nuit

assistance vol d'identité (avec l'assurance habitation)

économies supplémentaires

Pour savoir combien vous pourriez économiser, demandez dès aujourd'hui une soumission d'assurance auto ou habitation par téléphone ou en ligne :

Contactez **La Personnelle**

1.877.277.7230 ou **cdspi.com**

* L'assurance auto n'est pas offerte aux résidents du Manitoba, de la Saskatchewan ni de la Colombie-Britannique. L'assurance auto et habitation n'est présentement pas offerte aux résidents du Québec.

L'assurance auto et habitation du CDSPI est établie par La Personnelle, compagnie d'assurances, et distribuée par le CDSPI Services consultatifs Inc.

**CDSP** **CONSEILS.
ASSURANCE.
PLACEMENTS.**

Si vous avez des questions au sujet du contrat ou désirez obtenir des conseils* sans frais d'assurance fournis par un professionnel agréé, communiquez avec le CDSPI Services consultatifs Inc. :

1.800.561.9401 ou **cdspi.com**

* Des restrictions s'appliquent aux services consultatifs dans certaines juridictions.

Des protections solides à des tarifs préférentiels

VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER GROS

L'assurance auto et habitation du CDSPI à tarifs de groupe préférentiels est offerte aux dentistes admissibles, aux membres de leur personnel et à d'autres personnes en dentisterie organisée, ainsi qu'aux conjoints et aux enfants à charge de ces professionnels dentaires. Ces tarifs ne sont pas offerts au grand public et sont l'occasion de réaliser des économies considérables.

ASSURANCE HABITATION

L'assurance habitation du CDSPI prévoit une couverture pour propriétaires occupants, propriétaires de copropriété, locataires, logements saisonniers et logements locatifs. Outre les protections essentielles contre le feu, le vol et la responsabilité civile, vous pouvez personnaliser votre couverture en y ajoutant des protections optionnelles, par exemple pour une piscine, une embarcation de plaisance, des bijoux et d'autres biens précieux.

La protection de base contre les dégâts d'eau couvre les dommages causés par les fuites d'appareils ménagers, lavabos, toilettes et tuyaux. Vous pouvez « étanchéfier » davantage votre demeure avec une protection optionnelle contre les infiltrations provenant du toit, des murs, des fenêtres et de la fondation ainsi que contre les refoulements d'égouts.

L'assistance vol d'identité est également incluse, sans frais supplémentaires. Cette couverture donne accès à une équipe d'experts, composée de coordonnateurs, d'avocats et de psychologues, qui vous apporteront soutien et aide tout au long du processus visant à rétablir votre crédit et votre réputation.

ASSURANCE AUTO

L'assurance auto du CDSPI prévoit une couverture pour voitures, camions légers, motocyclettes, autocaravanes, motoneiges et autres véhicules récréatifs.

AMÉLIORATIONS À L'ASSURANCE AUTO

Pour améliorer votre assurance auto, vous pouvez souscrire les options suivantes :

- **Le Pardon D'Accident** — si votre demande pour cette option est approuvée, le premier accident dont vous êtes responsable sera considéré n'être jamais survenu (Certaines conditions s'appliquent. Cette option n'est pas offerte au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta ni dans les territoires.)
- **L'option 0 \$ de franchise** — grâce à cette option, vous ne payez aucune franchise lorsque vous faites une demande d'indemnité, même si vous êtes responsable.

SERVICE D'ASSISTANCE JOUR ET NUIT EN CAS D'URGENCE

Les contrats d'assurance auto et habitation incluent tous deux le service d'assistance jour et nuit. En cas d'accident de la route, téléphonez directement du lieu de l'incident, où que vous soyez en Amérique du Nord, et vous obtiendrez de l'aide pour organiser le transport, les réparations et l'hébergement d'urgence. Si vous choisissez un garage autorisé pour faire faire les réparations, celles-ci seront garanties tant que vous serez propriétaire du véhicule.

En cas d'incident fâcheux à la maison, comme un incendie ou tout autre sinistre, vous recevrez de l'aide sur-le-champ selon les besoins, par exemple, pour vous loger à l'hôtel ou obtenir les services d'un entrepreneur pour effectuer des réparations d'urgence.

BIEN D'AUTRES FAÇONS D'ÉCONOMISER

L'assurance auto et habitation du CDSPI vous propose d'autres moyens d'économiser, par exemple :

- En munissant votre résidence d'un système d'alarme relié à une centrale de surveillance ou en chaussant votre véhicule de quatre pneus d'hiver

- En assurant à la fois votre résidence et votre véhicule avec nous, vous obtenez une réduction sur la prime de votre assurance habitation
- En assurant plus d'un véhicule avec nous, vous économisez sur la prime de chacun
- En vous prévalant des économies de fidélité — Si vous avez été fidèle à votre assureur précédent durant trois ans ou plus, vous pourriez être admissible à une réduction sur votre prime d'assurance auto (cette offre n'est pas en vigueur à Terre-Neuve-et-Labrador ni dans les territoires).

Profitez d'un excellent tarif fixe dès maintenant!

Même si vos polices actuelles d'assurance auto et/ou habitation ne sont pas sur le point d'expirer, vous pouvez profiter d'un excellent tarif fixe dès maintenant ! Demandez une soumission d'assurance et, si vous acceptez de souscrire la couverture, le tarif fixe obtenu lors de la soumission sera garanti à l'échéance de votre assurance actuelle — durant une période allant jusqu'à 12 mois (certaines conditions s'appliquent).

Conditions et limitations

Il s'agit ici d'information d'orientation d'ordre général. Les détails, termes et conditions (y compris restrictions et exclusions) se trouvent énoncés dans le contrat d'assurance.

Primes annuelles et limites d'assurance

Pour découvrir combien vous pourriez économiser, obtenez une soumission en téléphonant au CDSPI Services consultatifs Inc. ou en visitant le site www.cdspi.com.

Admissibilité

Pour être admissible à ces tarifs de groupe préférentiels pour l'assurance auto et habitation du CDSPI, vous devez être :

- un dentiste résident du Canada qui pratique à titre de dentiste dans une ou des provinces ou dans un ou des territoires du Canada, ou qui est admissible au permis d'exercice pour le faire
- une personne résidente du Canada qui est retraitée de la pratique de la dentisterie
- un étudiant dentaire inscrit dans une faculté dentaire reconnue d'une université canadienne
- un employé ou un membre du personnel dentaire de tout dentiste admissible précédemment décrit
- un membre ou un employé d'un groupe déterminé évoluant en dentisterie organisée (veuillez contacter le CDSPI Services consultatifs Inc. pour connaître les détails)
- un membre de la famille (conjoint ou personne à charge) de toute personne précédemment décrite, en autant que vous soyez tous deux domiciliés à la même adresse.

L'assurance auto n'est pas offerte aux résidents du Manitoba, de la Saskatchewan ni de la Colombie-Britannique. L'assurance auto et habitation n'est présentement pas offerte aux résidents du Québec.